



**meylan**

Une ambition  
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS  
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

**Conseil municipal  
20 décembre 2021**

c'est **votre**  
**rendez-vous**  
**citoyen**





**meylan**

Une ambition  
partagée

**1<sup>ère</sup> partie**  
**Délibérations**  
**sans**  
**présentation**





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

- Accueil
- Appel
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Début de l'examen des délibérations



## OBJECTIFS

- Pouvoir procéder au remboursement des « Pass'sport&culture du p'tit Meylanais » collectés par les associations



**Christophe BATAILH**

Adjoint délégué à la vie associative

## DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention type de partenariat  
avec toutes les associations adhérentes  
au « Pass'sport et culture du p'tit Meylanais »



SOLIDARITE

# CONVENTION 2022 DE MISE EN ŒUVRE DU SERVICE MÉTROPOLITAIN D'ACCUEIL DU DEMANDEUR DE LOGEMENT SOCIAL ENTRE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE ET LA VILLE DE MEYLAN (Délibération n°2021-12-20-2)

## OBJECTIFS

- Renouveler l'adhésion de niveau 3 pour le guichet d'accueil de la Ville de Meylan, via son CCAS
- Préciser les nouvelles modalités d'orientation et d'accueil des ménages, dont ceux qui sont en situation d'habitat précaire



**Christine ELISE**

Conseillère municipale déléguée au logement

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Signature de la convention 2022 de mise en œuvre du service métropolitain d'accueil et d'information de la demande de logement social**



SOLIDARITE

# CONVENTION ENTRE LE PRÉFET DE L'ISÈRE ET LES SERVICES ENREGISTREURS SNE CONCERNANT LES CONDITIONS ET LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME NATIONAL D'ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL (Délibération n°2021-12-20-3)

## OBJECTIFS

- Fixer les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement des demandes de logement locatif social dans le département de l'Isère



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE



**Christine ELISE**

Conseillère municipale déléguée au logement

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Adoption et signature de la convention entre le Préfet de l'Isère et les services utilisateurs du SNE**



## OBJECTIFS

- Prolonger la durée de la convention afin d'obtenir les éléments administratifs et financiers nécessaires à la clôture de l'opération de prolongement de ligne C1 au Pôle d'Echange Montbonnot - Pré de l'Eau



**Antoine JAMMES**  
Adjoint délégué aux mobilités

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Autorisation du maire à signer l'avenant n°1 à la convention de co-maitrise d'ouvrage et modalités de répartition financière pour le prolongement de la ligne C1 à Montbonnot - Pré de l'Eau**



## OBJECTIFS

- Créer/supprimer les postes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux



**Méline HERENGER**

Adjointe déléguée aux Ressources



## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Validation du nouveau tableau des effectifs**





## OBJECTIFS

- Octroyer au personnel en activité des prestations sociales, culturelles, sportives et de loisirs, en référence à l'indice brut de traitement



**Méлина HERENGER**

Adjointe déléguée aux Ressources



**DÉCISION SOUMISE AU VOTE**

**Autorisation du maire à signer le mandat de gestion**



## OBJECTIFS

- Recruter 5 agents recenseurs contractuels du 20 janvier au 28 février 2022
- Modalités de rémunération : montant de la dotation accordée par l'INSEE majorée de 40 % pondéré par le nombre de foyers recensés, les contraintes de secteurs, la qualité du travail et la manière de servir ainsi que la présence aux formations



**Méлина HERENGER**

Adjointe déléguée aux Ressources

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Autorisation du maire à recruter 5 agents recenseurs et détermination des modalités de leur rémunération**



**meylan**

Une ambition  
partagée

**2e partie**  
**délibérations**  
**présentation**  
**détaillée**





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal
  - Contrats de dettes
  - Réunions publiques à venir
    - Information sur Energ'Y Citoyennes à la MMM le lundi 10 janvier
    - Information sur le chantier de l'ancienne fac de pharma le 31 janvier
    - Concertation sur le C1+ les 7 et 10 février



SOLIDARITE

# CONVENTION "VILLE AMIE DES ENFANTS" AVEC L'UNICEF ET ADOPTION DU PLAN D'ACTION MUNICIPAL 2020/2026 POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE (Délibération n°2021-12-20-8)

## OBJECTIFS

- Définir les modalités de la participation de la ville de Meylan à l'initiative « Ville amie des enfants » de l'UNICEF
- Mettre en œuvre un plan d'action municipal 2020/2026



**Véronique CLERC**

Adjointe déléguée à l'enfance

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Signature de la convention "Ville amie des enfants" avec l'UNICEF et adoption du plan d'action municipal 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse**

# DÉMARCHE Ville amie des enfants

2020 / 2026

Cinq engagements en faveur des droits de l'enfant





SOLIDARITE

# CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "SPACE JUNK" POUR LA PARTICIPATION DE LA VILLE DE MEYLAN AU STREET ART FEST GRENOBLE-ALPES 2022 (Délibération n°2021-12-20-9)

## OBJECTIFS

- Développer l'art dans l'espace public
- Associer la Ville de Meylan au festival « Street Art Fest Grenoble Alpes » au côté des autres communes métropolitaines

Spacejunk   
Art Centers



**Céline BECKER-GANDIT**

Adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité

## DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de partenariat avec l'association  
« SpaceJunk » et versement d'un montant de 15 000€



## OBJECTIFS

- Verser une subvention de fonctionnement aux associations qui participent activement à la vie économique, sociale, culturelle et sportive ainsi qu'à l'animation de la commune, afin d'assurer leurs activités tout au long de l'année



**Christophe BATAILH**

Adjoint délégué à la vie associative

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Versement d'une subvention de fonctionnement aux associations au titre de l'exercice 2022**





SOLIDARITE

# SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

(Délibération n°2021-12-20-10)

## Subventions inférieures à 23 000 €

Divers	1 066€
Unions de quartier	5 580€
Sport	119 449€
Socio-culturel et culturel	1 536€
<b>Sous-total subventions inférieures à 23 000 €</b>	<b>127 631€</b>

## Subventions supérieures à 23 000 €

Jeunesse	466 888€
Sport	144 993€
Culture	72 140€
<b>Sous-total subventions supérieures à 23 000 €</b>	<b>684 021€</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>811 652€</b>



**Christophe BATAILH**

Adjoint délégué à la vie associative



SOLIDARITE

# CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION "BASKET CLUB LA TRONCHE MEYLAN" (BCTM) - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022 (Délibération n°2021-12-20-11)

## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Basket club La Tronche-Meylan » (BCTM) :
  - Les attentes de la collectivité
  - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 40 051€
  - Les conditions d'application de la convention



**Ilyès POURRET**

Conseiller municipal délégué au sport

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Signature d'une convention d'objectifs avec l'association BCTM pour l'année 2022**



SOLIDARITE

# CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION "ENTENTE SPORTIVE DU RACHAIS" (ESR) - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022 (Délibération n°2021-12-20-12)

## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Entente sportive du Rachais » (ESR) :
  - Les attentes de la collectivité
  - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 24 403€
  - Les conditions d'application de la convention



**Ilyès POURRET**

Conseiller municipal délégué au sport

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Signature d'une convention d'objectifs avec l'association ESR pour l'année 2022**



## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Meylan Escrime » :
  - Les attentes de la collectivité
  - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 35 136€
  - Les conditions d'application de la convention



**Ilyès POURRET**

Conseiller municipal délégué au sport

## DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention d'objectifs  
avec l'association Meylan escrime pour l'année 2022



SOLIDARITE

# CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION 'MEYLAN HAND-BALL' - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022 (Délibération n°2021-12-20-14)

## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Meylan Hand-ball » :
  - Les attentes de la collectivité
  - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 35 453€
  - Les conditions d'application de la convention



**Ilyès POURRET**

Conseiller municipal délégué au sport

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Signature d'une convention d'objectifs avec l'association Meylan hand-ball pour l'année 2022**



SOLIDARITE

# CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION "ESPACE MUSICAL GASTON BAUDRY" (EMGB) - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022 (Délibération n°2021-12-20-15)

## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Espace musical Gaston Baudry » (EMGB) :
  - Les attentes de la collectivité
  - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 71 040€
  - Les conditions d'application de la convention



**Jean-Pierre DESBENOIT**

Conseiller municipal délégué à la musique

## DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention d'objectifs avec l'association EMGB pour l'année 2022



## OBJECTIFS

- Concilier le respect des impératifs légaux et l'amélioration des organisations dans le cadre d'un dialogue social rapproché



**Méлина HERENGER**

Adjointe déléguée aux Ressources



## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Adoption des modalités relatives au temps de travail**



## Rappel du calendrier du cycle budgétaire annuel

22 novembre 2021

Ouverture du Débat d'Orientation Budgétaire



Conseil Municipal



Elaboration du budget 2022

20 décembre 2021

Vote du Budget Primitif 2022



Conseil Municipal

1<sup>er</sup> jan 2022

Exercice budgétaire

Exécution du budget

Vote de Décisions Modificatives  
(ex : affectation des résultats 2021)



Conseil Municipal

31 déc 2022



Au plus tard

30 juin 2023

Approbation du Compte Administratif 2022



Conseil Municipal





## Les principes directeurs du budget 2022

- **Stabilité** des taux d'imposition
- **Modernisation et amélioration durable du patrimoine communal et des services** aux habitants par un programme d'investissements
- **Préservation de la capacité d'autofinancement** de la commune grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- **Optimisation des ressources** de la commune par la recherche de **financements extérieurs et des solutions innovantes**



## Le budget primitif 2022 de la ville en synthèse

FONCTIONNEMENT (en milliers d'euros)			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles (hors frais financiers)	26 243	Recettes de gestion courante	30 199
Frais financiers	400	Produits exceptionnels	2
Amortissements des immobilisations	1 220		
Virement à la section investissement	2 338		
<b>Total dépenses :</b>	<b>30 201</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>30 201</b>
INVESTISSEMENT (en milliers d'euros)			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'équipement	6 482	Autofinancement prévisionnel (épargne brute)	3 558
Remboursement capital de la dette	2 260	Autres recettes (FCTVA, TA, subv.)	685
Autres (cautionnement, autres emprunts...)	1	Emprunt équilibre	4 500
Gestion active de dette (revolving)	1 160	Gestion active de dette (revolving)	1 160
<b>Total dépenses :</b>	<b>9 903</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>9 903</b>

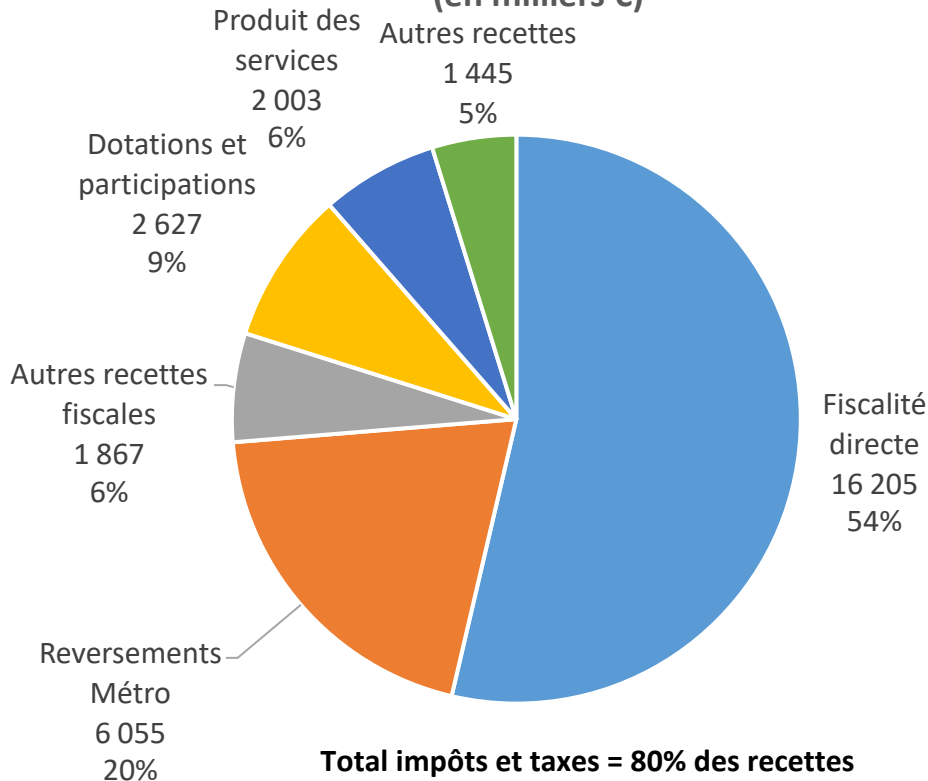


## Les recettes de fonctionnement du budget 2022

30,2 M€ (+0,8% par rapport au budget primitif 2021)

### BP 2022 - recettes de fonctionnement

(en milliers €)



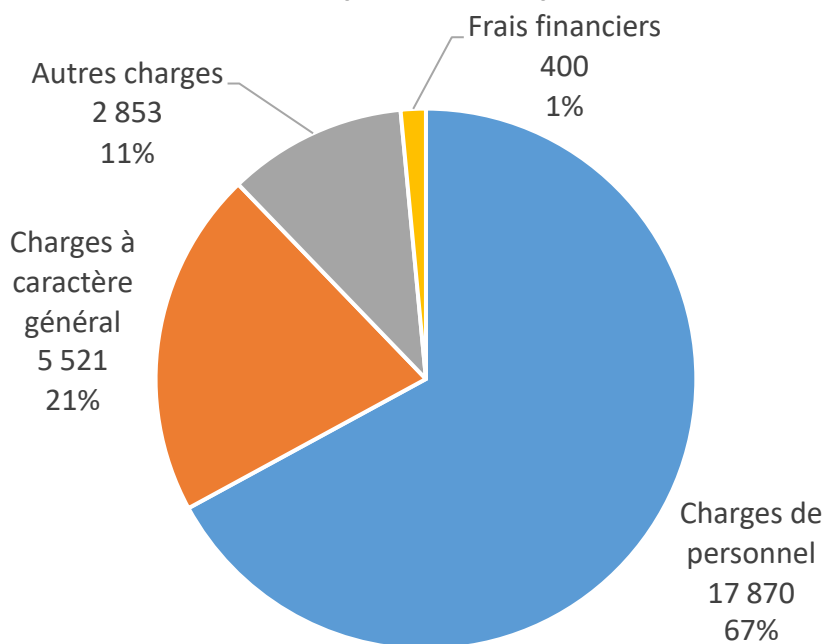
- **Impôts et taxes (24,1 M€) ↗ +1,1%**  
Stabilité des taux d'imposition (inchangés depuis 2010)  
Augmentation du nombre de logements  
Droits de mutation en hausse (volume de transactions)
- **Dotations et participations (2,6 M€) ↗ +0,4%**  
Participation CAF en légère baisse (secteur petite enfance) compensée par hausse du FCTVA
- **Produits des services (2,0 M€) ↘ -1,4%**  
Réajustement des prévisions de recettes par rapport au réel constaté
- **Autres recettes (1,4 M€) ↗ +0,7%**  
Produits des loyers



## Les dépenses de fonctionnement du budget 2022

26,6 M€ (+0,8% par rapport au budget primitif 2021)

BP 2022 - dépenses de fonctionnement  
(en milliers €)



- **Charges de personnel (17,9 M€) ↗ +1,5%**  
Stabilisation des postes, révision du régime indemnitaire
- **Charges à caractère général (5,5 M€) ↗ +1,8%**  
Hausse des tarifs de l'énergie  
Maîtrise de l'évolution des autres dépenses à +1%
- **Autres charges (2,9 M€) ↘ -5,2%**  
Maintien des subventions aux associations et au CCAS  
Baisse du prélèvement SRU grâce aux investissements réalisés dans le logement social fin 2020
- **Frais financiers (0,4 M€) ↘ -0,5%**  
Diminution du coût moyen de la dette



## Les dépenses d'investissement du budget 2022

Des investissements à hauteur de 6,5 M€ pour 2022

### Moyens généraux (0,5M€)

Mobilier, matériel, outillage, informatique et télécom

### Sport (0,3M€)

projet rénovation gymnase mi-plaine, études pour végétalisation cour d'école

### Réserves foncières (0,5M€)

Préemption selon opportunités

### Education (1,7M€)

CINE, restaurant scolaire Béalières, études conception école Mi-plaine

### Transition écologique (0,4M€)

Entretien espaces extérieurs, mobilités douces, biodiversité

### Espace public (0,4M€)

Études quartier mi-plaine, voirie, études urbaines

### Proximité (0,6M€)

Etudes maison des Buclos, rénovation ou remplacement salle Decibeldone, rénovation LCR Roselière, budget participatif

### Action sociale (0,7M€)

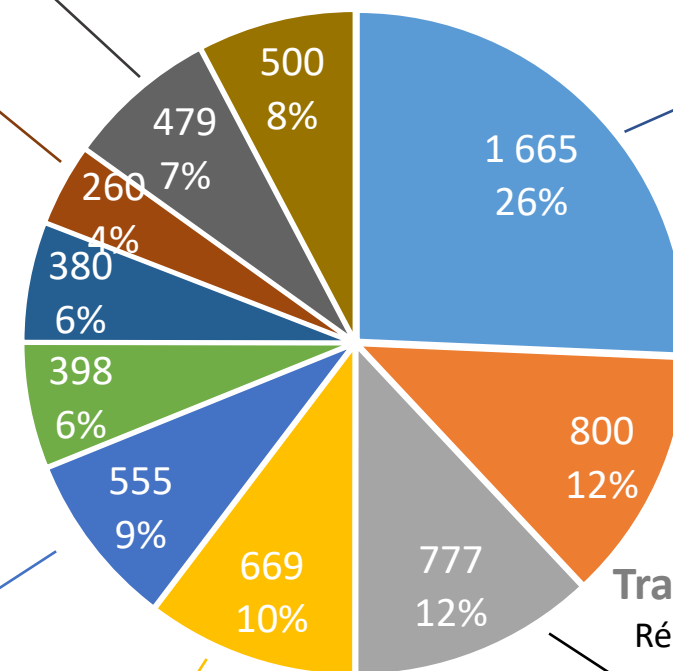
BRS programmes PLM et Teccelia, accessibilité

### Patrimoine (0,8M€)

Entretien du patrimoine bâti, extension cimetière Gamond, Études clos des Capucins

### Transition énergétique (0,8M€)

Rénovation thermique d'un bâtiment, modernisation éclairage publique, photovoltaïque tennis couverts, flotte de véhicules ZFE, contrat de performance énergétique

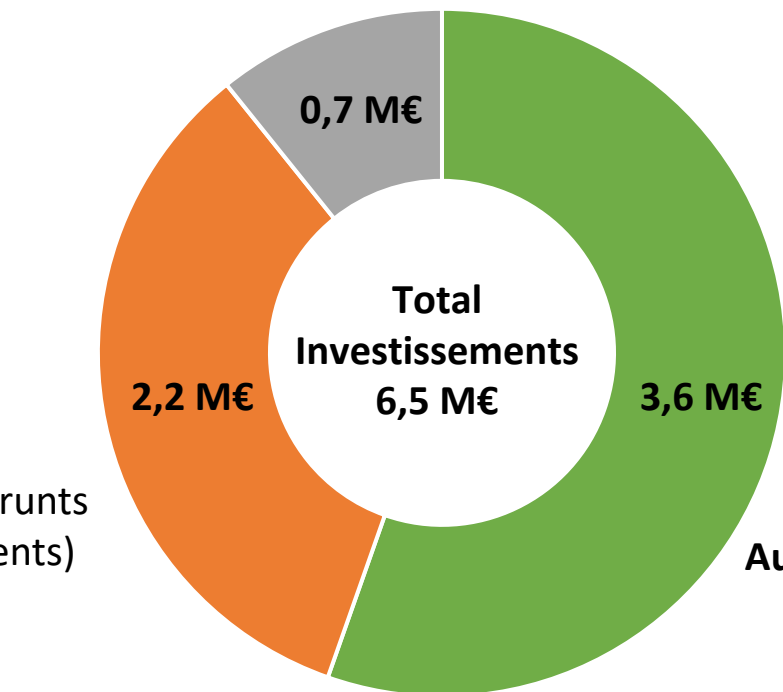




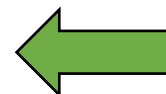
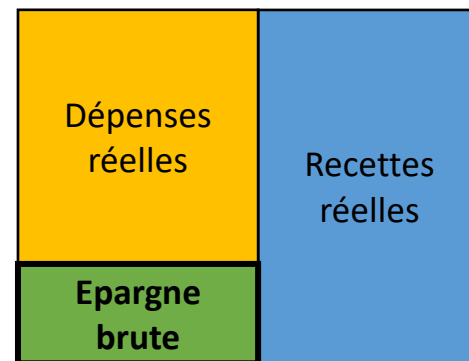
## Les sources de financement de l'investissement pour 2022

(en millions d'euros)

**Autres recettes**  
(subventions, FCTVA\*)



**Fonctionnement**



**Autofinancement brut**  
(épargne brute)

\* FCTVA = Fonds de Compensation de la TVA



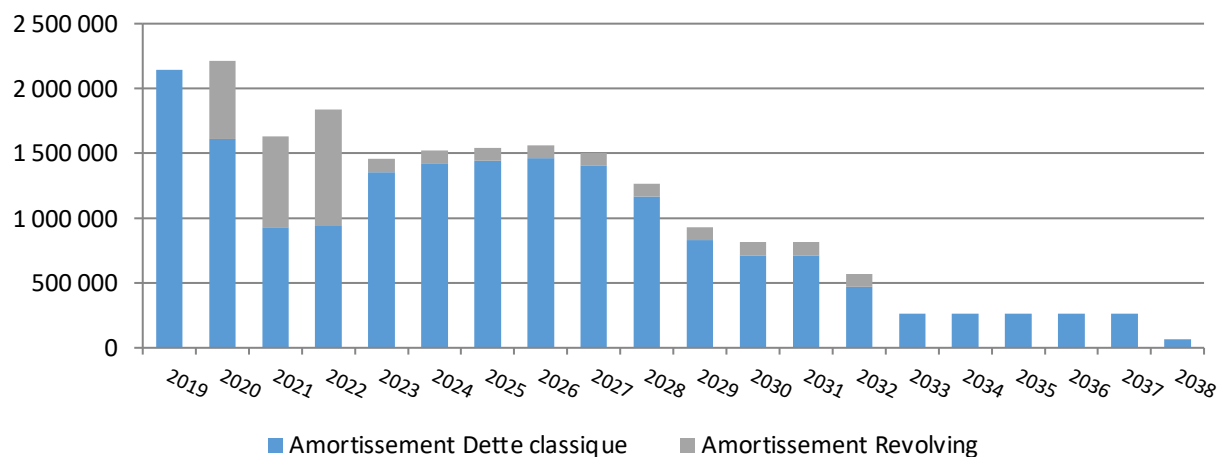
## La dette du budget 2022

- **Encours prévisionnel de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : 9,2 M€**
- Amortissement prévisionnel 2022 : 1,1 M€ + 1,2 M€ gestion active de dette

### **3 nouveaux contrats d'emprunts à taux fixes conclus pour 8 M€\* pour :**

- Financer les investissements futurs
- Allonger la durée de vie moyenne de la dette
- Optimiser le coût du financement en sécurisant des taux historiquement bas

### Profil d'amortissement de la dette



\* Mobilisables entre 2021 et 2023



## OBJECTIFS

- Équilibre du budget :
  - Pour la section de fonctionnement à 30 200 951 €
  - Pour la section d'investissement à 9 903 212 €



**Aude DUBRULLE**

Conseillère municipale déléguée aux finances



**DÉCISION SOUMISE AU VOTE**

**Approbation du budget primitif 2022 du budget Ville**





## OBJECTIFS

- Équilibre du budget :
  - Pour la section de fonctionnement à 884 400 €
  - Pour la section d'investissement à 781 400 €



**Aude DUBRULLE**

Conseillère municipale déléguée aux finances

## DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Approbation du budget primitif 2022 du budget annexe Inovallée**



## Budget annexe Inovalée

EN MILLIERS D'EUROS	CA 2020	BP 2021	BP 2022
Produits des services			
Cession - vente de terrains aménagés (cession AZ132)		550	706
Autres produits de gestion courante (loyers)	121	147	145
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>121</b>	<b>697</b>	<b>851</b>
Charges à caractère général (aménagement, entretien des bâtiments, études, charges locatives, taxe foncière, frais d'actes...)	74	771	105
Frais financiers (charges + produits financiers)	0	0	0
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>74</b>	<b>771</b>	<b>105</b>
<b>EPARGNE DE GESTION (hors excédent n-1)</b>	<b>47</b>	<b>-74</b>	<b>746</b>
Frais financiers (charges + produits financiers)	0	0	0
<b>EPARGNE BRUTE (autofinancement)</b>	<b>47</b>	<b>-74</b>	<b>746</b>
Remboursement capital de la dette	0	0	0
<b>EPARGNE NETTE (hors excédent n-1)</b>	<b>47</b>	<b>-74</b>	<b>746</b>
Dépôt et cautionnement	0	2	2
Régularisation écritures années antérieures	0	0	0
Remboursement capital de la dette	0	0	0
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

- Cession prévue du tènement B'Dis (0,7 M€)



## OBJECTIFS

- Équilibre du budget :
  - Pour la section de fonctionnement à 1 122 695,21 €
  - Pour la section d'investissement à 1 122 695,21 €



**Aude DUBRULLE**

Conseillère municipale déléguée aux finances



**DÉCISION SOUMISE AU VOTE**

**Approbation du budget primitif 2022 du budget annexe Bas-Charlaix**



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan



**Antoine JAMMES**  
Adjoint délégué à l'urbanisme

- Vœu relatif à l'aide à la relance de la construction durable (plan France relance)



**meylan**

Une ambition  
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS  
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

**Rendez-vous**  
**le 7 février 2022 !**

